

Veillez lire ce qui suit avant de remplir la présente demande

- Les employés travaillent-ils régulièrement 30 heures par semaine ou plus?
- Demandez-vous un nouvel horaire :
 - de 12 heures par jour ou moins?
 - de 60 heures par semaine ou moins?
 - d'une durée de 12 semaines ou moins?
- Si vous avez répondu « oui » à **toutes** les questions :
 - vous êtes admissible à une entente d'étalement et n'avez pas besoin de remplir cette demande.
 - Les ententes d'étalement ne requièrent pas l'approbation de la Direction des normes d'emploi. Consultez la feuille de renseignements sur les ententes d'étalement pour plus de détails.
- Si vous n'avez pas pu répondre « oui » à toutes les questions, veuillez remplir la présente demande.

Demande de permis d'étalement		
Personne-ressource :		
	Nom	Numéro de téléphone Courriel
Nom de l'entreprise :		
Adresse de l'entreprise :	Numéro et nom de la rue	
	Case postale/Bureau	
	Ville	Province ou État Code postal
Demande de :	Nouveau permis Modification ou renouvellement du permis n° _____ (indiquez le no du permis)	
Le permis vise :	Emplacement du lieu de travail (s'il diffère de l'adresse susmentionnée)	
	Type d'entreprise	
	Qui est concerné? (Tous les employés, une section, un service particulier, etc.)	
	Nombre d'employés concernés	Relevé des employés ci-joint
	Titres de poste des employés concernés	
	Le cas échéant, combien des employés concernés ont moins de 16 ans : _____	
	Les employés sont représentés par un syndicat : Oui Non	
Heures de travail journalier :	Aux termes de ce permis, les employés ne travailleront pas plus de _____ heures par jour (sans paiement d'heures supplémentaires)	Ce nombre devrait correspondre à l'horaire de travail compris dans le relevé des employés ci-joint
Heures de travail hebdomadaire	Aux termes de ce permis, les employés ne travailleront pas plus de _____ heures par semaine (sans paiement d'heures supplémentaires)	
Cycle d'étalement :	Aux termes de ce permis, le nombre maximal d'heures de travail des employés (sans paiement d'heures supplémentaires) est de _____ en moyenne sur _____ semaines (p. ex. 120 h en trois semaines; 80 h en deux semaines)	

